



## AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 34 /2014 ETUDE DE L'EXTENSION DU POSTE "B" DES QUAIS PETROLIERS AU PORT DE COMMERCE DE BIZERTE

L'Office de la Marine Marchande et des Ports (O.M.M.P) se propose de lancer un appel d'offres pour la réalisation de l'étude de l'extension du poste "B" des quais pétroliers au port de commerce de Bizerte. Les candidats intéressés par cet appel d'offres peuvent retirer le dossier d'appel d'offres, tous les jours ouvrables, dès la parution de cet avis, auprès du :

**Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés**  
- Bâtiment annexe 2060 - La Goulette  
Tél. 71 735 300 - Fax 71 735 812

et ce, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **trente (30)** dinars par versement au compte de l'OMMP N° 030030380115004503 à la Banque Nationale Agricole, Agence de la Gare maritime - La Goulette et contre un bon de versement de ladite somme provenant de la BNA.

Sous peine de rejet, les offres doivent être présentées conformément à l'article (9) des conditions d'appels d'offres et devront parvenir sous plis fermés et scellés par voie postale recommandée ou par Rapid-poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'O.M.M.P contre récépissé au plus tard **le mardi 23 décembre 2014 à 11h00** au nom de :

**Monsieur Le Président-Directeur Général**  
de l'Office de la Marine Marchande et des Ports

à l'adresse suivante :

**Office de la Marine Marchande et des Ports**  
Bâtiment Administratif 2060 - La Goulette

Le cachet du bureau d'ordre central de l'O.M.M.P faisant foi.

Les participants ayant retiré le cahier des charges sont invités à la séance d'ouverture publique des plis techniques et financiers, et ce, **le mardi 23 décembre 2014 à 15h00**, au secrétariat permanent de la commission des marchés - bâtiment annexe - 1<sup>er</sup> étage.

L'enveloppe extérieure doit porter la mention suivante :

**"NE PAS OUVRIR - APPEL D'OFFRES N°34/2014"**

« Etude de l'extension du poste "B" des quais pétroliers au port de commerce de Bizerte »

L'enveloppe extérieure doit contenir obligatoirement les pièces suivantes :

### Les documents administratifs :

- 1- Une fiche de renseignements généraux,
- 2- Original ou copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de situation fiscale,
- 3- Copie certifiée conforme à l'original du Certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale,
- 4- Original ou copie certifiée conforme à l'original du certificat de non-faillite, de redressement judiciaire ou tout autre document équivalent
- 5- Déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non-influence,
- 6- Un acte de groupement solidaire, éventuel, avec indication du chef de file mandataire du groupement
- 7- La liste des sous-traitants et des prestations à sous-traiter
- 8- L'original du cahier des charges volume 1 (CCAC+CCAP+CCTP) et le volume 3 (dossier de plan) avec date, signature et cachet du soumissionnaire
- 9- Original de l'extrait d'inscription du soumissionnaire au registre de commerce,
- 10- Copie certifiée conforme à l'original de l'agrément du soumissionnaire ou une copie du cahier des charges relative à l'exercice de la profession de bureau d'études

### A- Enveloppe A - l'offre technique :

L'offre technique doit contenir les pièces suivantes :

1. Liste des références similaires réalisées par le soumissionnaire avec les pièces justificatives nécessaires
- 2- Liste du personnel-clé que le soumissionnaire compte affecter pour la réalisation de l'étude
- 3- Copies certifiées conformes à l'original des diplômes de chacun du personnel-clé que le soumissionnaire compte affecter pour la réalisation de l'étude
- 4- Les CV originaux (signature de la personne concernée et portant le cachet de soumissionnaire) de chacun du personnel-clé que le soumissionnaire compte affecter pour la réalisation de l'étude.
- 5- Planning de réalisation de l'étude.

### B- Enveloppe B - l'offre financière :

Elle est composée des documents originaux suivant dûment complétés par la proposition du soumissionnaire avec date, cachet et signature :

- 1- Soumission,
- 2- Le cadre de décomposition des prix forfaitaires
- 3- Tableau récapitulatif du cadre de décomposition des prix forfaitaires

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent vingt (120) jours** à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Toute offre parvenant à l'Office de la Marine Marchande et des Ports après la date et heure limites susmentionnées sera considérée comme nulle et non avenue, de même qu'il ne sera pas tenu compte de toute offre non conforme aux clauses et conditions du dossier d'appel d'offres et de l'avis d'appel d'offres.